



## **MAIRIE D'ARTHON EN RETZ**

1, rue de Pornic  
44320 ARTHON EN RETZ

---

### **Séance du 17 octobre 2013**

L'an deux mille treize, le dix-sept octobre, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Arthon en Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAIGRE, Maire.

Etaient présents : MM. LAIGRE Joseph, GRELLIER Yves, GUILBAUD Hubert, CHAUSSEPIED née BATARD Claudine, GRASSET Gilles, GERAY née CHOBLET Marie Françoise, CROM née HAMON Anne, DUTERTRE née BAHUAUD Catherine, GARDELLE née GARRAUD Pascale, BRIANCEAU Philippe, GUILLOT Alexandre, PLISSONNEAU Marie Thérèse, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, GROUHAN François, PONEAU née AUDION Michelle, DUPORTAIL Marie-France, MALECOT Claude, CHAIGNEAU née COROLLER Patricia.

Absente ayant donné procuration : Mme ROUET née RENAUDINEAU Christelle.

Absent : M. GOUY Jean-Christophe.

Le Conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GUILLOT Alexandre.

---

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

---

### **LOGEMENTS SOCIAUX - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE L'IMMEUBLE 3 RUE DE BOURGNEUF**

Le Maire, en accord avec le conseil municipal, a décidé de préempter l'immeuble cadastré section AC numéro 186, d'une superficie de 235 m<sup>2</sup>, situé 3 rue de Bourgneuf. Cette acquisition s'effectue aux prix et conditions proposés par le vendeur, à savoir : 120.000,00 € plus 2.476,00 € de frais d'acquisition.

Cet achat est indispensable à la restructuration rationnelle de l'ensemble urbain, sis entre les : rue de Bourgneuf, allée du Marchas et rue de Nantes. L'opération vise à créer une centralité par la création d'une « place » dans un bourg qui n'en dispose pas, et la mise en valeur de l'espace ; ceci dans le cadre de l'étude de l'aménagement du haut du bourg.

A l'emplacement de cet immeuble qui sera détruit (coût de la destruction = 12.438,40 €), et de la parcelle voisine 5 rue de Bourgneuf (AC 187 de 327 m<sup>2</sup>) déjà acquise en 2005 par la commune, s'édifiera un complexe avec des logements sociaux et un pôle paramédical.

Le projet établi avec La Nantaise d'Habitations (LNH) comprendra 9 logements sociaux (4 T2 et 4 T3 et 1 T4) pour une superficie de 670 m<sup>2</sup> et une surface de services de 138 m<sup>2</sup>.

La Nantaise d'Habitations achètera à la commune les terrains d'assiette nécessaires au prix de 30,00 €/m<sup>2</sup>.

Après délibération, le Conseil municipal :

- s'engage à réaliser l'opération susmentionnée,
  - sollicite du Conseil général une subvention dans le cadre du projet de territoire.
- 

### **DEMANDE DE SUBVENTION - RESERVE PARLEMENTAIRE - ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ANNEXE DE LA SICAUDAIS**

La commune d'Arthon en Retz dispose dans le bourg de la Sicaudais d'une mairie annexe.

L'abord de ce bâtiment se fait dans un premier temps par trois marches à l'extérieur pour accéder à la cour intérieure, puis par une petite marche entre cette cour et la salle accueillant le public.

La commune d'Arthon en Retz souhaite donc permettre l'accès des personnes à mobilité réduite à ce service public par la confection :

- d'une rampe et d'un palier extérieurs, maçonnés et normalisés, avec une rambarde en métal,
- d'une petite rampe métallique entre la cour intérieure et l'accueil.

Le montant des travaux tel qu'il résulte de l'étude est de 7.297,94 € HT, soit 8.728,34 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal :

- s'engage à réaliser l'opération susmentionnée,
- sollicite, pour cette opération, une aide financière dans le cadre de la réserve parlementaire.

## **COMPTE-RENDU 2012 DE LA SELA RELATIF A LA ZONE D'ACTIVITES DU BUTAI**

Conformément à la convention de concession, le Maire et Monsieur GUILBAUD font la lecture du compte-rendu d'activités au 31 décembre 2012 établi par la Société d'Equipement de Loire-Atlantique (SELA), concessionnaire de la zone d'activités du Butai.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le compte-rendu d'activités, actualisé au 31 décembre 2012, établi par la SELA, tel qu'annexé.

<b>Bilan de l'opération en € H.T. actualisé au :</b>		<b>31-déc-12</b>							
	Rappel Bilan 31-déc-11	Réalisé au 31-déc-11	Réalisations 2012	Prévisions 2013	Prévisions 2014	Prévisions 2015	Reste à réaliser	Bilan	écarts bilan précédent
<b>Produits H.T.</b>									
Locations			17 250						
Cessions	1 270 153	1 042 517					80 210	1 278 187	8 034
Participations du concédant	381 632	6 632						381 632	
Participations autres	10 283	10 283						10 283	
Subventions									
Produits financiers	1 980	1 980	64					2 045	65
Autres produits	1 490	1 490						1 490	
Reprise TVA									
<b>Total des Produits H.T.</b>	<b>1 665 538</b>	<b>1 062 902</b>	<b>17 314</b>		<b>513 210</b>		<b>80 210</b>	<b>1 673 637</b>	<b>8 099</b>
<b>Charges H.T.</b>									
Etudes	22 853	15 231					7 622	22 853	
Coûts d'acquisition	104 565	104 564	887					105 451	886
Travaux d'infrastructure	1 198 998	1 048 893		21 408	39 500	41 697	47 500	1 198 998	
Travaux de bâtiment	7 914	7 914						7 914	
Honoraires sur travaux	92 504	75 002		3 502	5 000	5 000	4 000	92 504	
Fonds de concours									
Frais financiers sur CT	43 331	41 762		1 569				43 331	0
Frais financiers sur Emprunts	18 075	18 075						18 075	
Frais de société	99 677	86 397	1 137	1 369	13 901	1 376	3 687	107 866	8 189
Frais divers	55 547	45 460	11 749	3 028	2 000	2 821	128	65 186	9 639
TVA sur marge									
TVA non récupérable (prorata)									
Frais de commercialisation	14 663	2 190	66	600	1 621		2 942	7 419	-7 244
Reprise TVA									
<b>Total des Charges H.T.</b>	<b>1 658 127</b>	<b>1 445 488</b>	<b>13 839</b>	<b>31 476</b>	<b>62 022</b>	<b>50 894</b>	<b>65 879</b>	<b>1 669 598</b>	<b>11 471</b>
<b>Résultat par période (HT)</b>	<b>7 411</b>	<b>-382 585</b>	<b>3 475</b>	<b>-31 476</b>	<b>451 188</b>	<b>-50 894</b>	<b>14 331</b>	<b>4 039</b>	<b>-3 372</b>
<b>Résultat cumulé (HT)</b>		<b>-382 585</b>	<b>-379 110</b>	<b>-410 586</b>	<b>40 602</b>	<b>-10 292</b>	<b>4 039</b>		

## **COMPTE-RENDU 2012 DE LA SELA RELATIF A LA ZONE D'HABITATIONS DU GRAND FIEF**

Conformément à la convention de concession, le Maire et Monsieur GUILBAUD font la lecture du compte-rendu d'activités au 31 décembre 2012 établi par la Société d'Equipement de Loire-Atlantique (SELA), concessionnaire de la zone d'habitations du Grand Fief.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le compte-rendu d'activités, actualisé au 31 décembre 2012, établi par la SELA, tel qu'annexé.

**Bilan de l'opération en € H.T. actualisé au : 31-déc-12**

	Rappel Bilan 31-déc-11	Réalisé au 31-déc-11	Réalisations 2012	Prévisions 2013	Prévisions 2014	Prévisions 2015	Reste à réaliser	Bilan	écarts bilan précédent
<b>Produits H.T.</b>									
Locations			92 593	92 052				3 439 269	-2 127
Cessions	3 441 396	3 254 624							
Participations du concédant	1 797	1 797						1 797	
Participations autres									
Subventions									
Produits financiers	15 922	14 753	70					14 823	-1 099
Autres produits	8 689	6 689						6 689	-2 000
Reprise TVA									
<b>Total des Produits H.T.</b>	<b>3 467 804</b>	<b>3 277 863</b>	<b>92 663</b>	<b>92 052</b>				<b>3 462 578</b>	<b>-5 226</b>
<b>Charges H.T.</b>									
Etudes	48 412	33 412	28 414					61 826	13 414
Coûts d'acquisition	507 018	471 674	539				26 134	498 347	-8 671
Travaux d'infrastructure	1 860 917	1 772 252	2 729	29 265				1 804 246	-56 671
Travaux de bâtiment									
Honoraires sur travaux	227 746	162 746	275	21 725				184 746	-43 000
Fonds de concours									
Frais financiers sur CT	44 874	38 097						38 097	-6 777
Frais financiers sur Emprunts	20 125	20 125						20 125	
Frais de société	205 107	180 175	9 116	15 129	63		631	205 114	7
Frais divers	123 963	41 815	1 127	5 021			16 009	63 972	-59 991
TVA sur marge									
TVA non récupérable (prorata)									
Frais de commercialisation	163 604	155 062	3 704	3 682				162 448	-1 156
Reprise TVA									
<b>Total des Charges H.T.</b>	<b>3 201 766</b>	<b>2 875 359</b>	<b>45 904</b>	<b>74 822</b>	<b>63</b>		<b>42 774</b>	<b>3 038 922</b>	<b>-162 844</b>
<b>Résultat par période (HT)</b>	<b>266 038</b>	<b>402 505</b>	<b>46 759</b>	<b>17 230</b>	<b>-63</b>		<b>-42 774</b>	<b>423 656</b>	<b>157 618</b>
<b>Résultat cumulé (HT)</b>		<b>402 505</b>	<b>449 263</b>	<b>466 493</b>	<b>466 430</b>	<b>466 430</b>	<b>423 656</b>		

## PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire expose au Conseil municipal que :

Les effectifs scolaires de l'école Jean Monnet sont en augmentation et engendrent un surcroît de travail. Il y a lieu de procéder à la création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps non-complet pour une durée hebdomadaire de 13 heures 41 minutes.

Après délibération, le Conseil municipal décide de suivre la proposition du Maire indiquée ci-dessus et fixe le tableau des effectifs, comme suit :

Au 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

### Temps complet

- 1 directeur général des services (attaché principal)
- 3 techniciens
- 2 rédacteurs
- 4 adjoints administratifs
- 4 agents de maîtrise
- 3 adjoints techniques
- 1 agent administratif en C.A.E.

### Temps non-complet

- 2 adjoints administratifs
- 16 adjoints techniques
- 4 A.T.S.E.M.

## INFORMATION SUR LES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire fait la lecture des différentes déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie depuis la précédente réunion du Conseil municipal.

DATE DEPOT	ADRESSE DU BIEN	SECTION/NUMERO	ZONE	SURFACE	PRIX DIA	VENDEURS	ACQUEREURS
27/08/2013	rue du Pas de la Haie	K 1524	UC	1228 m <sup>2</sup>	75 000 €+frais négo et acte	MARTAU Jacqueline	VINCENT John/HAMON Delphine 3 les Gds Houx Chéméré
12/09/2013	42 rue de Bourgneuf	L 745-1H1-1H4	UB-NCa	4852 m <sup>2</sup>	15 000 €+rente viagère + D 000 €com. agerce	Consorts M LLOT	
14/09/2013	36 rue de Nantes	AC 74-468	UA	402 m <sup>2</sup>	116 000 €+frais acte	BRIAND Edouard	HAMON Tony - Nantes et AVERTY Steven - Préfaires
17/09/2013	50 rue de Nantes	AC 605	UA	410 m <sup>2</sup>	50 000 €+commission	JAGU Teddy / CHARDOLA Delphine	VINCENT Jean-Louis - D'Huisson Longueville (91590)

## COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Madame CROM parle de la dernière commission "affaires sociales" sur le thème de la coordination gérontologique et notamment des activités pour les personnes âgées isolées. Il faudrait trouver plusieurs bénévoles pour encadrer les éventuelles activités. Pourquoi ne pas élaborer un projet commun aux trois communes (Chauvé, Chéméré, Arthon) ? Elle fait part de ce que la commission "mer et littoral" de la communauté de communes de Pornic va faire apposer de nouveaux panneaux relatifs à la pêche à pied sur le littoral.

Monsieur GRASSET avise des prochaines réunions « urbanisme » avec la communauté de communes de Pornic : les 07/11/13 et 28/11/13 à 14 h 00.

Monsieur GUILBAUD dit qu'il faudra organiser prochainement une commission "travaux".

Le marché voirie de 2013, dont la mise en sécurité devant l'école Charles Perrault, a été attribué à l'entreprise BOTON GOUY TP pour un prix de 65.902,60 € HT.

Les travaux sur la charpente de la salle omnisports devraient être réalisés en décembre 2013 - janvier 2014.

Madame CHAUSSEPIED évoque la commission "ordures ménagères" de la communauté de communes de Pornic qui examine le prochain marché de ramassage. Sur ce sujet, la commission municipale "environnement" se réunira le 29/10/13 à la mairie annexe de La Sicaudais.

Le radar amovible de la communauté de communes est installé actuellement dans diverses zones qui paraissent dangereuses en terme de sécurité routière.

Elle remercie les 21 piégeurs qui ont permis, dans le cadre de la lutte contre les corvidés, de prendre sur Arthon 314 animaux nuisibles.

Madame GERAY rappelle que le conseil municipal d'enfants se réunira le 26/10/13. Préalablement, le 24/10/13 à 20 h 30, la commission "enfance - jeunesse" le préparera et discutera des rythmes scolaires.

Elle a participé à la commission "enfance sports loisirs" de la communauté de communes de Pornic qui a fait le bilan de la piscine intercommunale et du bicycode ; ce dernier a moins de succès, il faudrait donc associer les associations cyclistes et le programmer en 2014 sur le secteur de La Sicaudais.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur GROUHAN dit que les habitants de Haute Perche se réjouissent de l'abandon du contrôle des assainissements autonomes dans les secteurs qui seront raccordés à l'assainissement collectif.

Monsieur BRIANCEAU s'inquiète d'arrêts de cars scolaires en dehors des emplacements prévus à cet effet.

*Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées aux  
vendredi 22 novembre et lundi 16 décembre 2013, à 20 h 30.*

---

**LAIGRE**

**GRELLIER**

**GUILBAUD**

**CHAUSSEPIED**

**GRASSET**

**GERAY**

**CROM**

**DUTERTRE**

**GARDELLE**

**BRIANCEAU**

**GUILLOT**

**PLISSONNEAU**

**MALARD**

**SORIN**

**GROUHAN**

**PONEAU**

**DUPORTAIL**

**MALECOT**

**CHAIGNEAU**